

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes



## Rapport d'évaluation

### Licence Arts

- Université Bordeaux Montaigne

Vague A – 2016-2020

Campagne d'évaluation 2014-2015

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

*Pour le HCERES,<sup>1</sup>*

Didier Houssin, président

---

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

<sup>1</sup> Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2014-2015

## Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Arts, culture et création

Établissement déposant : Université Bordeaux Montaigne

Établissement(s) cohabilités : Université Bordeaux III

Établissement(s) partenaires :

La licence mention *Arts* est une formation portée par le Département Arts, au sein de l'UFR Humanités, de l'Université Bordeaux Montaigne. Les enseignements ont lieu sur le site de Pessac.

La mention propose deux parcours : *arts plastiques*, depuis 1980 et depuis 2011, *design/arts appliqués*.

La formation prépare aux concours de l'enseignement mais aussi, plus largement, aux métiers des arts et de la culture et s'inscrit dans les finalités du champ Arts, culture et création en privilégiant « la prégnance de l'expérience ».

Elle accueille des étudiants en formation initiale classique et en formation continue.

## Avis du comité d'experts

Le cursus, légitimement inscrit dans le Champ Arts, création et culture, est globalement en adéquation avec les intitulés et avec les débouchés professionnels visés, clairement énoncés. On peut à cet égard souligner l'équilibre entre formation théorique et formation pratique et les mutualisations de cours opérées entre les deux parcours.

La formation bénéficie de l'adossement aux deux laboratoires du champ, CLARE (Cultures Littératures Arts Représentations Esthétiques, équipe d'accueil EA 4593) et MICA (Médiation Information Communication Art, équipe d'accueil EA 4428) et de la participation des membres de ces laboratoires aux enseignements, ce qui apparaît favorable à une éventuelle poursuite d'études en second cycle.

Toutefois, les limites en termes de moyens (recrutements, soutien des équipes dans la mise en place de partenariats, matériels) peuvent à moyen terme obérer le bon développement des formations dans l'orientation qu'elle revendique : l'équilibre entre formations pratique et théorique. Ce frein pourrait affecter en particulier le récent parcours *design/ arts appliqués* du fait du caractère concurrentiel des formations dans ce secteur : deux écoles supérieures d'art, Bordeaux et Pau, offrent le Diplôme national en arts plastiques Option *Design* ainsi que d'autres au plan national. En outre, les secteurs de l'art et du design étant fortement liés au monde économique, le rapprochement des étudiants avec les milieux auxquels ils se destinent est essentiel, ce dont attestent les divers partenariats noués avec l'École d'Architecture et de Paysage de Bordeaux, le CAPC (Musée d'Art Contemporain de Bordeaux), le FRAC Aquitaine (Fond Régional d'Art Contemporain) et l'École des Beaux-Arts de Bordeaux ainsi que des associations artistiques et culturelles diverses. Toutefois, en l'absence de conventions, il est difficile de mesurer la teneur de ces partenariats.

L'équipe pédagogique associe des enseignants titulaires (professeurs des universités, maîtres de conférences, professeur agrégés du secondaire) et de nombreux professionnels (environ 50). Concernant le pilotage de la formation, il importe de souligner l'association des étudiants et des professeurs associés à la réflexion de l'équipe pédagogique. On peut toutefois regretter l'absence d'un conseil de perfectionnement qui structurerait davantage les modalités d'autoévaluation déjà à l'œuvre de manière informelle.

La formation accueille environ 400 étudiants chaque année, tous parcours et années confondus. Toutefois, les étudiants qui suivent le parcours *Design/Arts appliqués* sont beaucoup moins nombreux, ce qui peut s'expliquer partiellement par l'ouverture échelonnée des niveaux de licence (entre 51 et 63 étudiants sur les trois dernières années). L'assiduité ainsi que le taux de réussite apparaissent satisfaisants. On peut néanmoins regretter que ce dernier taux n'ait

été communiqué que pour l'année 2011-2012 (80 %). Il est également éminemment regrettable de n'avoir aucune donnée sur le devenir des étudiants.

## Éléments spécifiques de la mention

Place de la recherche	La formation bénéficie de l'adossement aux deux laboratoires du champ, CLARE (EA 4593) et MICA (EA 4426) qui permet aux étudiants d'envisager la poursuite d'études en second cycle tout autant que l'insertion professionnelle.
Place de la professionnalisation	La professionnalisation semble être une préoccupation partagée par l'équipe pédagogique. Doit être à cet égard souligné le nombre important d'intervenants professionnels (50 professionnels), ce qui garantit une ouverture sur les secteurs de débouchés de la formation ; cependant le dossier ne permet pas de connaître la qualité et l'origine des chargés de cours (niveau de reconnaissance professionnelle dans les milieux concernés, au plan national et international). Le dossier mentionne aussi des collaborations avec les musées, festivals et structures culturelles locales, favorables à la découverte du monde professionnel par les étudiants.
Place des projets et stages	Il est regrettable que le stage de L3, élément important de la professionnalisation, ne soit obligatoire qu'en <i>Design/arts appliqués</i> . En outre, le dossier ne démontre pas clairement une évaluation qualitative des structures d'accueil de ces étudiants-stagiaires.
Place de l'international	En dépit de quelques exemples fournis par le dossier, l'ouverture internationale de la formation semble encore insuffisante, faute d'une stratégie globale susceptible de développer tant la mobilité sortante (étudiants et professeurs) que l'attractivité du cursus pour des étudiants étrangers : en mobilité entrante en moyenne 12 étudiants et en mobilité sortante en moyenne 7 étudiants. Par ailleurs, le dossier fait apparaître un volume horaire d'enseignement des langues de 24 h/étudiant à partir du semestre 2, ce qui semble insuffisant dans la perspective tant de la préparation à la recherche en second cycle que dans celle de l'insertion professionnelle directement à l'issue du cursus.
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	La formation a mis en place un dispositif d'aide à la réussite pertinent tel l'aide à la rédaction. On observe aussi la possibilité de passer d'un parcours à l'autre.
Modalités d'enseignement et place du numérique	Le dossier présenté ne livre pas d'éléments spécifiques sur ce point pour la licence, hormis les espaces numériques partagés, mais le dossier Champ fait mention de l'usage des technologies numériques au sein de l'université. La formation est ouverte à la formation continue.
Evaluation des étudiants	L'évaluation des étudiants se fait principalement par contrôle continu. La place du contrôle terminal est limitée mais semble pertinente tant en termes de durée que de contenus.
Suivi de l'acquisition des compétences	La fiche ADD (Annexe Descriptive au Diplôme) fournie permet aux étudiants de valoriser les compétences acquises dans le cadre de leur poursuite d'études en France ou en mobilité. Elle permet également à l'étudiant de compléter son parcours de formation dans la préparation à la vie active en identifiant ses besoins en formations complémentaires.
Suivi des diplômés	Les enquêtes de l'Observatoire des étudiants ne concernent pour l'instant pas la formation licence <i>Arts</i> , ce qui est très regrettable.

Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	Les procédures institutionnelles d'autoévaluation ne sont pas mentionnées à l'échelle de la formation même si des procédures internes informelles sont déjà en place comme le montre la fiche d'autoévaluation annexée au dossier. La constitution annoncée d'un Conseil de perfectionnement est indispensable pour un réel pilotage du cursus.
--	---

## Synthèse de l'évaluation de la formation

### Points forts :

- Formation à la cohérence d'ensemble satisfaisante.
- Formation soucieuse de se positionner dans l'environnement socio-professionnel.
- Des objectifs clairement définis en termes de préparation aux concours de l'enseignement et à la préparation aux métiers de la création et de la culture.

### Points faibles :

- Des instruments de pilotage insuffisants : absence de conseil de perfectionnement et de suivi des diplômés.
- Une ouverture internationale trop limitée (mobilités entrante et surtout sortante).
- Qualité et provenance des intervenants extérieurs non précisées dans le dossier.
- Absence de conventions avec les partenaires cités.
- Des moyens insuffisants (espaces de travail, d'ateliers, matériel) en regard des ambitions affichées sur le plan de la création et de la production artistique.
- Absence de fiche RNCP.

### Conclusions :

La licence *Arts* offre deux parcours, *Arts plastiques* et *Design/arts appliqués*, clairement positionnés dans le Champ Art, culture et création dont elle est le socle en termes d'effectifs. Elle présente une bonne progressivité des enseignements et permet une réorientation éventuelle entre ses parcours.

Elle gagnerait cependant à se situer encore plus clairement par rapport aux offres du territoire régional et national (écoles supérieures d'art, notamment), en optant plus clairement pour la préparation aux concours de l'enseignement, à la formation à la recherche et aux métiers de la culture. En effet, la nature de la « professionnalisation » attendue en la matière requiert des moyens humains, logistiques et budgétaires pour l'heure insuffisants pour viser l'insertion à un niveau satisfaisant dans les débouchés concernés.

Afin de consolider la dimension professionnalisante de la formation, et dans la continuité de la précédente évaluation, le Comité préconise de mettre en place le Conseil de perfectionnement annoncé pour conduire une réflexion stratégique sur le positionnement de l'offre dans son environnement ainsi que sur la professionnalisation des étudiants, le suivi des diplômés et sur les objectifs du cursus en matière de partenariats et d'ouverture internationale.

# Observations de l'établissement



Université  
**BORDEAUX  
MONTAIGNE**

Présidence

Date : Pessac, le 8 juillet 2015

## OBSERVATIONS AU RAPPORT DE SYNTHÈSE DE L'HCERES

Aucune observation ne sera déposée pour cette mention.

Jean-Paul Jourdan  
Président de l'Université Bordeaux Montaigne